



Axe III : Une société de la dignité et de l'égalité des chances...Vers un État social fort garantissant une vie digne pour tous les citoyens

Un nouvel État social : la dignité est un droit, non un privilège

L'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) considère que l'État social ne se limite pas à un système d'aides ou d'assistance, mais constitue un véritable projet de société garantissant la dignité humaine, l'accès universel aux soins et à la protection sociale. Le parti s'engage à construire un système de santé plus équitable, plus performant et centré sur le citoyen, garantissant un accès effectif aux services de santé et faisant de la protection sociale un droit constitutionnel au service de tous.

Engagement 1 : Généraliser effectivement la protection sociale

À travers le programme « La protection pour tous », l'USFP achèvera la généralisation de l'assurance maladie obligatoire en garantissant un accès réel aux soins, unifiera les différents régimes de protection sociale dans un système national plus juste et plus efficace, étendra la couverture aux travailleurs indépendants et au secteur informel, simplifiera les procédures grâce à la numérisation des services et mettra en place un système unifié d'échange de données entre les organismes sociaux afin d'améliorer la rapidité, la transparence et la qualité des prestations.

Engagement 2 : Un système de santé accessible à tous

Le programme « La santé est un droit » prévoit la modernisation des hôpitaux publics, la construction de nouveaux centres hospitaliers universitaires et provinciaux conformément à la carte sanitaire nationale, le renforcement des structures de proximité dans les zones rurales, montagneuses et les quartiers défavorisés, la réduction des délais d'accès aux consultations, examens et interventions chirurgicales, ainsi que l'instauration d'un système national d'évaluation de la qualité des services de santé, associé à un financement fondé sur les résultats.

Engagement 3 : Des soins accessibles pour préserver le pouvoir d'achat

À travers le programme « Non aux soins coûteux », l'USFP reformera la politique du médicament afin de réduire le prix des médicaments essentiels et de promouvoir les médicaments génériques, élargira la liste des traitements pris en charge par l'assurance maladie, réduira la part des dépenses directement supportées par les ménages à moins de 20 % du coût total des soins et renforcera le contrôle des tarifs pratiqués par les établissements privés afin de garantir davantage de transparence.

Engagement 4 : Investir dans le capital humain en santé

Le programme « Des médecins et des infirmiers pour le Maroc » vise à augmenter les capacités de formation dans les facultés de médecine, de pharmacie et les instituts des professions de santé afin d'atteindre un ratio de 4,5 professionnels de santé pour 1 000 habitants, à recruter davantage de médecins et de personnels soignants selon les besoins des régions, à encourager leur installation dans les zones rurales et éloignées grâce à des incitations financières et professionnelles, à améliorer leurs conditions de travail et à développer un programme national de formation continue.

Engagement 5 : La santé numérique au service des citoyens

À travers les programmes « Le dossier médical unifié » et « La carte nationale de santé intelligente », l'USFP mettra en place un dossier médical numérique unique pour chaque citoyen, généralisera la numérisation des prescriptions médicales et des dossiers hospitaliers, développera la télémédecine dans les territoires éloignés, créera une plateforme nationale de prise de rendez-vous et de suivi du parcours de soins, garantira la protection des données personnelles de santé, instaurera une carte de santé intelligente reliée à l'assurance maladie obligatoire et au dossier médical électronique, et généralisera le système du tiers payant afin de simplifier l'accès aux soins dans l'ensemble des établissements de santé publics et privés.



Engagement 6 : Une nouvelle gouvernance du système de santé

Le programme « La santé par les résultats » instaurera un système national d'évaluation des établissements de santé fondé sur la qualité des services et la satisfaction des citoyens, accordera une plus grande autonomie de gestion aux hôpitaux publics en contrepartie d'objectifs de performance, renforcera la transparence dans la gestion des budgets et des marchés publics de la santé et associera les professionnels de santé ainsi que les associations de patients à l'élaboration et au suivi des politiques publiques de santé.

L'École de la réussite : d'une école de l'attente à une école des opportunités et de l'excellence

L'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) considère que l'école publique constitue le principal levier de la justice sociale et de l'égalité des chances. Le parti estime que l'investissement dans l'avenir commence par l'investissement dans l'éducation et s'engage à mettre en œuvre une nouvelle réforme éducative qui fera de l'école un espace d'apprentissage, d'innovation et de citoyenneté, restaurera la confiance dans l'enseignement public et garantira à chaque enfant marocain une éducation de qualité, inclusive et adaptée aux exigences du monde contemporain.

Engagement 1 : Éliminer le décrochage scolaire

À travers le programme « La réussite pour tous », l'USFP s'engage à réduire le taux de décrochage scolaire à moins de 2 % dans l'enseignement obligatoire d'ici 2030, à généraliser les dispositifs d'alerte précoce pour identifier les élèves en risque d'abandon, à renforcer les programmes d'appui social destinés aux familles défavorisées, à développer les écoles de la deuxième chance et les programmes de réinsertion scolaire, ainsi qu'à offrir un soutien pédagogique gratuit aux élèves en difficulté.

Engagement 2 : Une éducation préscolaire pour tous

Le programme « Un départ équitable » vise à généraliser un enseignement préscolaire gratuit et de qualité pour tous les enfants dès l'âge de quatre ans, à construire et équiper des unités préscolaires dans les communes rurales et les quartiers sous-équipés, à former les éducateurs selon des normes nationales harmonisées, à adopter des approches pédagogiques modernes favorisant le développement linguistique, cognitif et social des enfants et à renforcer l'implication des collectivités territoriales et de la société civile dans le développement de cette offre éducative.

Engagement 3 : Une école publique qui retrouve son excellence

À travers le programme « L'école publique d'abord », l'USFP réhabilitera les établissements scolaires, les dotera de laboratoires, de bibliothèques et d'infrastructures sportives et culturelles, réduira la surcharge des classes par la création de nouveaux établissements et de salles supplémentaires, modernisera les programmes d'enseignement afin de renforcer l'esprit critique, les compétences linguistiques, numériques et citoyennes, accordera davantage d'autonomie aux établissements en contrepartie d'objectifs de performance et développera la vie scolaire ainsi que les activités culturelles, artistiques et sportives.

Engagement 4 : Les enseignants au cœur de la réforme

Le programme « La dignité de l'enseignant » prévoit d'améliorer les conditions matérielles et professionnelles des personnels de l'éducation à travers un système de carrière équitable et motivant, de mettre en place un dispositif national de formation initiale et continue adapté aux évolutions pédagogiques et numériques, d'améliorer les conditions de travail et les équipements pédagogiques, de promouvoir des parcours professionnels fondés sur la compétence et le mérite et d'assurer un accompagnement psychologique, social et une protection juridique aux enseignants.

Engagement 5 : L'école numérique

Le programme « L'éducation intelligente » permettra de généraliser l'accès au très haut débit dans tous les établissements scolaires, d'équiper les écoles en tableaux interactifs, ordinateurs et laboratoires numériques, de développer des plateformes nationales d'enseignement numérique et de ressources éducatives ouvertes, d'intégrer progressivement l'intelligence artificielle, la programmation et les compétences numériques dans les programmes scolaires, ainsi que de fournir à chaque élève et enseignant une identité numérique éducative et un espace personnel d'apprentissage et d'évaluation.

Engagement 6 : Une école tournée vers l'avenir

À travers le programme « L'école des compétences », l'USFP rapprochera l'enseignement secondaire et supérieur des besoins de l'économie nationale et des métiers de demain, renforcera l'enseignement des langues étrangères



tout en consolidant la place de la langue arabe et en valorisant l'amazighe en tant que langue officielle, généralisera l'orientation scolaire et professionnelle précoce, intégrera l'éducation à l'environnement, à la citoyenneté, à l'entrepreneuriat, à la culture financière et à l'innovation dans les cursus, et créera un Conseil national de prospective des compétences afin d'adapter la planification éducative aux évolutions du marché du travail.

L'université, moteur du développement : une université productrice de savoir, de compétences et de croissance

L'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) considère que l'université marocaine ne doit pas être uniquement un établissement d'enseignement supérieur, mais un véritable moteur du développement économique et social, un espace de production des connaissances, d'innovation et de formation des compétences capables d'accompagner la transformation du Maroc. Le parti s'engage ainsi à mener une réforme globale de l'enseignement supérieur afin de construire une université plus performante, plus ouverte sur son environnement économique et social et davantage tournée vers les besoins de l'économie du savoir.

Engagement 1 : Élargir l'offre universitaire

À travers le programme « L'université de proximité », l'USFP créera de nouveaux pôles universitaires dans les différentes régions du Royaume, développera des facultés et instituts spécialisés dans les territoires insuffisamment couverts, renforcera les universités pluridisciplinaires en les reliant aux pôles industriels, technologiques et économiques régionaux, ouvrira des antennes universitaires dans les zones à forte densité démographique et augmentera les capacités d'accueil grâce à la construction de nouveaux amphithéâtres, laboratoires et bibliothèques modernes.

Engagement 2 : Une université de meilleure qualité

Le programme « Une université sans surpopulation » vise à réduire la surcharge des amphithéâtres par l'extension des infrastructures, à recruter davantage d'enseignants-chercheurs afin d'améliorer l'encadrement pédagogique, à accélérer la numérisation de l'enseignement et des services universitaires, à moderniser les laboratoires et les équipements scientifiques selon les standards internationaux et à mettre en place un système national d'évaluation de la qualité des universités, associant une partie de leur financement à leurs performances.

Engagement 3 : Une université tournée vers l'emploi

À travers le programme « De l'amphithéâtre au marché du travail », l'USFP adaptera régulièrement les filières universitaires aux évolutions économiques et technologiques, intégrera les compétences numériques, les langues étrangères, l'entrepreneuriat et l'intelligence artificielle dans les cursus, généralisera les stages obligatoires en entreprise et dans les administrations publiques, créera des centres universitaires d'orientation et d'insertion professionnelle et fera de l'employabilité des diplômés un indicateur majeur de la qualité des formations.

Engagement 4 : Une vie universitaire garante de la dignité des étudiants

Le programme « L'étudiant d'abord » prévoit la construction de nouvelles cités universitaires et la rénovation des résidences existantes, l'augmentation des capacités d'hébergement, l'amélioration des services de restauration, de transport, de couverture médicale et d'accompagnement social, la numérisation de l'ensemble des services universitaires, ainsi que la création d'espaces sportifs, culturels et de centres de soutien psychologique et social au sein des universités.

Engagement 5 : Une université au service de l'économie nationale

À travers le programme « Un partenariat pour le développement », l'USFP renforcera les partenariats entre les universités et les entreprises afin de développer la formation, la recherche et l'innovation, mettra en place des conseils régionaux associant les établissements universitaires et le secteur privé pour anticiper les besoins en compétences, encouragera le financement de la recherche scientifique par les entreprises, développera les incubateurs et les centres de transfert de technologie, et orientera les projets de recherche vers les priorités économiques et sociales du pays.



Engagement 6 : Une université marocaine compétitive à l'échelle internationale

Le programme « Université 2035 » lancera une stratégie de rayonnement international des universités marocaines à travers le développement de partenariats avec les meilleurs établissements mondiaux, l'attraction des chercheurs marocains résidant à l'étranger et des talents internationaux, le soutien à la publication scientifique, aux brevets d'invention et à la recherche appliquée, la mise en place d'un financement compétitif des projets de recherche à fort impact économique et social, ainsi que l'ambition d'inscrire plusieurs universités marocaines parmi les 500 meilleures universités du monde grâce à un investissement soutenu dans la qualité, la recherche et la gouvernance universitaire.

Une répartition équitable des fruits de la croissance : une croissance économique au service du pouvoir d'achat des citoyens

L'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) considère que le succès des politiques économiques ne se mesure pas uniquement par les taux de croissance ou le volume des investissements, mais surtout par leur capacité à améliorer les conditions de vie des citoyens, à renforcer leur pouvoir d'achat, à consolider la classe moyenne et à réduire les inégalités sociales. Le parti s'engage ainsi à mettre en place un nouveau modèle économique et social fondé sur une répartition plus équitable des richesses, afin que la croissance se traduise par davantage d'emplois, des salaires décents et des services publics de qualité.

Engagement 1 : Des salaires équitables en phase avec le coût de la vie

À travers le programme « Un travail digne », l'USFP augmentera progressivement les salaires dans les secteurs public et privé en fonction de l'évolution de la productivité et du coût de la vie, reformera l'impôt sur le revenu afin d'améliorer le revenu net des salariés, revalorisera régulièrement le salaire minimum, mettra en place un mécanisme national de révision périodique des salaires fondé sur l'inflation et l'évolution des prix, et renforcera le dialogue social ainsi que les conventions collectives pour améliorer les rémunérations et les conditions de travail.

Engagement 2 : Une classe moyenne forte, garante de la stabilité

Le programme « La classe moyenne d'abord » prévoit l'adoption d'une politique fiscale et sociale destinée à protéger et renforcer la classe moyenne, à faciliter son accès au financement, au logement, à l'éducation et aux soins de santé, à améliorer la qualité des services publics afin de réduire le recours aux services privés coûteux, à créer un observatoire national chargé du suivi de la situation de la classe moyenne et à faire de celle-ci une priorité permanente des politiques économiques et sociales.

Engagement 3 : Un logement accessible à la classe moyenne

À travers le programme « Le logement accessible », l'USFP lancera un programme national de soutien à l'accession à la propriété destiné aux ménages à revenus moyens et aux jeunes, développera des mécanismes de financement et des prêts immobiliers à des conditions préférentielles, encouragera la réalisation de programmes immobiliers adaptés aux besoins de la classe moyenne dans les villes et les pôles émergents, mobilisera le foncier public pour réduire le coût du logement et développera des dispositifs de location avec option d'achat, en particulier au bénéfice des jeunes et des familles nouvellement constituées.

Engagement 4 : Une dignité sociale pour les populations les plus vulnérables

Le programme « Un revenu minimum de dignité » instaurera un revenu minimum garanti au profit des ménages les plus vulnérables dans le cadre d'un système unifié de protection sociale, conditionnera les aides sociales destinées aux personnes aptes au travail à des parcours d'insertion économique, de formation et d'emploi, renforcera les dispositifs de soutien aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap et aux familles ayant des enfants en situation de vulnérabilité, harmonisera les critères de ciblage grâce au Registre social unifié, améliorera les indicateurs d'efficacité des politiques sociales et mettra en place une évaluation régulière des programmes de soutien afin de mesurer leur impact sur la réduction de la pauvreté et de la précarité.



La jeunesse, moteur de l'avenir : de l'attente des opportunités à la création de l'avenir

L'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) considère que la jeunesse constitue la première richesse du Maroc et le principal levier de son développement. Plutôt que de considérer les jeunes comme une charge, le parti propose une politique nationale fondée sur l'emploi, l'entrepreneuriat, l'innovation et l'accompagnement, afin de permettre à chaque jeune de construire son avenir, de participer à la création de richesse et de contribuer pleinement au développement du pays.

Engagement 1 : Un plan national pour l'emploi des jeunes

À travers le programme « 200 000 opportunités par an », l'USFP s'engage à intégrer chaque année au moins 200 000 jeunes sur le marché du travail grâce à des programmes nationaux et régionaux de création d'emplois. Le soutien public aux entreprises sera conditionné à l'embauche des jeunes, tandis que des incitations financières favoriseront leur premier recrutement. Le programme prévoit également le développement de contrats d'insertion professionnelle combinant emploi et formation dans les secteurs les plus porteurs de l'économie.

Engagement 2 : Accompagner les jeunes vers la réussite

Le programme « Centres des opportunités » prévoit la création de centres régionaux d'orientation, d'accompagnement et d'insertion professionnelle dans l'ensemble du Royaume. Ces structures offriront des services de conseil, de formation, d'accompagnement personnalisé et d'appui à la création d'entreprise. Elles seront reliées aux universités, aux établissements de formation professionnelle, aux entreprises et aux centres régionaux d'investissement afin de faciliter l'accès à l'emploi, au financement et aux opportunités économiques.

Engagement 3 : L'économie sociale et solidaire comme levier d'insertion

À travers le programme « Les jeunes au service du développement local », l'USFP encouragera la création de coopératives et d'entreprises sociales portées par les jeunes, notamment dans les zones rurales et les territoires les plus fragiles. Le programme prévoit la mise en place d'un fonds dédié au financement de ces projets, des formations en gestion, marketing et innovation, ainsi qu'un meilleur accès aux marchés et aux marchés publics afin de favoriser un développement économique inclusif et durable.

Engagement 4 : L'innovation et l'entrepreneuriat au cœur de la politique jeunesse

Le programme « Génération Innovation » vise à faire de l'entrepreneuriat un moteur de développement en créant des incubateurs et des accélérateurs d'entreprises dans toutes les universités et régions. L'USFP soutiendra les projets technologiques à forte valeur ajoutée, intégrera l'entrepreneuriat et l'éducation financière dans les parcours de formation, organisera des concours nationaux pour financer les meilleures initiatives et renforcera la protection de la propriété intellectuelle ainsi que la valorisation des innovations marocaines.

Engagement 5 : Donner aux jeunes toute leur place dans le développement du pays

À travers le programme « Les jeunes construisent l'avenir », l'USFP accélérera la mise en place du Conseil national de la jeunesse et de l'action associative afin d'associer les jeunes à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques. Le parti favorisera également leur accès aux responsabilités au sein des institutions publiques, des collectivités territoriales et des entreprises publiques, soutiendra les initiatives culturelles, sportives, environnementales et citoyennes portées par les jeunes, et publiera chaque année un rapport national consacré à leur situation, à l'emploi, à l'éducation, à l'entrepreneuriat et à leur participation à la vie publique.

Les femmes : de l'égalité juridique à l'autonomie économique

L'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) considère que l'égalité réelle entre les femmes et les hommes passe avant tout par l'autonomisation économique des femmes. Leur participation accrue à la vie économique constitue non seulement un droit fondamental, mais aussi un levier essentiel de croissance, de réduction des inégalités et de renforcement de la classe moyenne. L'USFP s'engage ainsi à mettre en œuvre une politique nationale visant à lever les obstacles qui limitent l'accès des femmes au marché du travail et à faire de l'égalité économique un moteur du développement.



Engagement 1 : Accroître la participation des femmes au marché du travail

À travers le programme « Les femmes au cœur du développement », l'USFP entend augmenter progressivement le taux d'activité des femmes jusqu'à 30 % à l'horizon 2030. Le programme prévoit un plan national d'intégration des femmes dans les secteurs industriels, numériques, agricoles et des services, des incitations aux entreprises qui favorisent leur recrutement et leur accès aux postes de responsabilité, le développement des structures de garde d'enfants ainsi que des programmes de formation et de reconversion professionnelle destinés aux femmes en recherche d'emploi ou souhaitant réintégrer le marché du travail.

Engagement 2 : Soutenir l'entrepreneuriat féminin

À travers le programme « Entrepreneuses », l'USFP mettra en place un fonds national dédié au financement des entreprises créées par des femmes, réservera une part des marchés publics aux entreprises féminines dans le respect des principes de transparence et d'égalité des chances, développera des incubateurs et des centres d'accompagnement dans toutes les régions et facilitera l'accès des femmes au financement, aux garanties bancaires, à la formation et aux services d'appui. Une attention particulière sera accordée aux coopératives féminines, notamment en milieu rural.

Engagement 3 : Un salaire égal pour un travail de valeur égale

Le programme « Égalité salariale » garantira l'application effective du principe de l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes. Il prévoit l'obligation pour les grandes entreprises de publier des rapports sur les écarts de rémunération, le renforcement des contrôles de l'inspection du travail, la révision des dispositions législatives afin d'éliminer toute discrimination professionnelle et la mise en place d'incitations en faveur des entreprises exemplaires en matière d'égalité salariale et d'évolution de carrière.

Engagement 4 : Renforcer la présence des femmes dans les postes de décision

À travers le programme « Leadership féminin », l'USFP fixera des objectifs nationaux visant à accroître la représentation des femmes dans les postes de responsabilité au sein de l'administration, des établissements publics et des entreprises publiques. Le programme encouragera également le secteur privé à promouvoir la parité dans les fonctions dirigeantes, soutiendra la formation des futures dirigeantes et intégrera systématiquement l'approche genre dans l'ensemble des politiques publiques.

Engagement 5 : Garantir un environnement sûr, sans violence ni discrimination

Le programme « Dignité des femmes » vise à renforcer la protection des femmes contre toutes les formes de violence et de discrimination. L'USFP prévoit un renforcement de l'application des lois, la création de cellules d'écoute et d'accompagnement juridique et psychologique dans les administrations, les universités et les lieux de travail, l'amélioration des mécanismes de signalement et de protection des victimes, ainsi que des campagnes nationales de sensibilisation et l'intégration de l'éducation à l'égalité dans les programmes scolaires.

Engagement 6 : Une économie qui investit dans l'égalité

À travers le programme « La parité au service du développement », l'USFP intégrera systématiquement la dimension de genre dans la préparation du budget de l'État et dans l'évaluation des politiques publiques. Le programme prévoit également de mesurer l'impact économique de la participation des femmes au marché du travail, de conditionner une partie des aides publiques au respect des objectifs d'égalité, de renforcer les partenariats entre l'État, le secteur privé et la société civile pour promouvoir l'autonomisation économique des femmes, et de publier chaque année un rapport national sur les indicateurs de participation économique, les écarts de rémunération et la représentation des femmes dans les postes de décision.



Dignité des retraités et solidarité entre les générations

L'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) considère que les retraités sont des acteurs à part entière de la société, ayant consacré une grande partie de leur vie au service du pays. Ils doivent bénéficier d'un revenu décent, d'une protection sociale efficace et de services de qualité garantissant leur dignité. L'USFP défend également une réforme des retraites fondée sur la justice, la solidarité entre les générations et la pérennité financière, afin de préserver à la fois les droits des retraités actuels et ceux des générations futures.

Engagement 1 : Garantir une pension digne

À travers le programme « Une pension digne », l'USFP augmentera progressivement le montant minimum des pensions en tenant compte du coût de la vie et de l'inflation. Le programme prévoit la revalorisation des petites pensions, une révision régulière des montants afin de préserver le pouvoir d'achat, l'amélioration des pensions de réversion au profit des veuves et des ayants droit, ainsi que la mise en place d'un mécanisme de soutien complémentaire destiné aux retraités à faibles revenus.

Engagement 2 : Réformer durablement le système des retraites

Le programme « Retraite durable » prévoit une réforme globale du système de retraite fondée sur le dialogue avec les partenaires sociaux et économiques. L'USFP harmonisera progressivement les principes des différents régimes tout en préservant les droits acquis, réduira les inégalités entre les régimes, renforcera la gouvernance et la transparence des caisses de retraite et mettra en place un observatoire national chargé de suivre leur équilibre financier et démographique.

Engagement 3 : Des services sociaux et de santé adaptés aux personnes âgées

À travers le programme « Vieillir dans la dignité », l'USFP développera une offre de soins spécialisée en gériatrie au sein des établissements publics, créera des centres de proximité proposant des services médicaux, sociaux, psychologiques et de loisirs, développera les services d'aide à domicile pour les personnes âgées en perte d'autonomie et accordera aux retraités un accès prioritaire à plusieurs services publics. Le programme encouragera également les collectivités territoriales et les associations à développer des espaces culturels, sportifs et sociaux destinés aux seniors.

Engagement 4 : Une protection sociale tout au long de la vie

Le programme « Sécurité sociale pour tous » vise à garantir une couverture sociale à l'ensemble des retraités sans exception. Il prévoit l'amélioration de la prise en charge des maladies chroniques et des traitements coûteux, la simplification et la numérisation des procédures administratives, la création d'une carte nationale unique du retraité facilitant l'accès aux services publics et le renforcement de la coordination entre les organismes chargés de la protection sociale.

Engagement 5 : Promouvoir un vieillissement actif

À travers le programme « Génération Expérience », l'USFP élaborera une stratégie nationale du vieillissement actif afin de favoriser la participation des seniors à la vie économique, sociale et culturelle. Le programme encouragera le bénévolat, la transmission des compétences aux jeunes générations, l'apprentissage tout au long de la vie, les activités culturelles et sportives, ainsi que l'adaptation des espaces publics et des transports aux besoins des personnes âgées.

Engagement 6 : Renforcer la solidarité entre les générations

Le programme « Pacte des générations » fera de la solidarité intergénérationnelle un principe fondamental de la réforme des retraites et de la protection sociale. L'USFP veillera à assurer un financement durable du système grâce à la croissance économique, à intégrer les évolutions démographiques dans la planification des politiques sociales, à encourager l'épargne retraite complémentaire dans un cadre sécurisé et à publier chaque année un rapport national sur la situation des retraités, le niveau des pensions, la qualité des services sociaux et la soutenabilité du système de retraite.



Une culture vivante et une identité ouverte

L'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) considère que la culture constitue un pilier du projet démocratique et du développement du Maroc. Elle est à la fois un facteur de cohésion sociale, de rayonnement international et de création de richesse. Le parti défend une identité marocaine fondée sur la diversité de ses composantes arabe, amazighe, hassanie, africaine, andalouse, hébraïque et méditerranéenne, dans le respect des droits culturels et linguistiques consacrés par la Constitution.

Engagement 1 : Développer les infrastructures culturelles sur l'ensemble du territoire

À travers le programme « La culture dans chaque région », l'USFP lancera un vaste plan de création et de rénovation de salles de cinéma, de théâtres, de bibliothèques et de maisons de la culture dans toutes les régions du Royaume. Le programme prévoit également la création de complexes culturels polyvalents dans les zones rurales et les quartiers défavorisés, la numérisation des bibliothèques publiques, la réhabilitation des sites culturels et l'élaboration d'une carte nationale garantissant un accès équitable aux équipements culturels.

Engagement 2 : Soutenir la création et la production culturelles

Le programme « Le Maroc crée » vise à renforcer le soutien à la création artistique dans les domaines du cinéma, du théâtre, de la musique, de la littérature et des arts plastiques. L'USFP mettra en place un fonds national destiné aux jeunes créateurs et aux projets culturels indépendants, simplifiera les mécanismes de financement selon des critères de transparence, encouragera les contenus culturels numériques et soutiendra les politiques de traduction, d'édition, de diffusion et de promotion de la lecture.

Engagement 3 : Faire de la culture un investissement stratégique

À travers le programme « La culture, un investissement », l'USFP augmentera progressivement le budget consacré à la culture jusqu'à atteindre au moins 2 % du budget général de l'État. Le programme favorisera les partenariats entre l'État, les collectivités territoriales et le secteur privé, créera un fonds national dédié aux industries culturelles et créatives, accordera des incitations fiscales aux entreprises soutenant les activités culturelles et réservera une part des budgets régionaux de développement aux projets culturels.

Engagement 4 : Préserver et valoriser le patrimoine national

Le programme « Mémoire du Maroc » prévoit une stratégie nationale de protection et de restauration du patrimoine historique, architectural et culturel. L'USFP engagera la numérisation des archives nationales et des manuscrits, soutiendra les métiers traditionnels et l'artisanat en les intégrant aux circuits touristiques, renforcera l'inscription du patrimoine marocain aux niveaux national et international et associera les collectivités territoriales ainsi que la société civile à la préservation du patrimoine.

Engagement 5 : Développer les industries culturelles et créatives

À travers le programme « Économie de la création », l'USFP élaborera une stratégie nationale pour les industries culturelles et créatives couvrant notamment le cinéma, la musique, l'édition, les jeux vidéo, le design et les arts numériques. Le programme prévoit la création de pôles régionaux dédiés à la production culturelle, le soutien aux start-up de l'économie créative, le renforcement de la protection de la propriété intellectuelle et la promotion des exportations des productions culturelles marocaines vers les marchés internationaux.

Engagement 6 : L'amazighe, patrimoine national et identité commune

Le programme « L'amazighe au cœur du développement » vise à accélérer la mise en œuvre du caractère officiel de la langue amazighe conformément à la Constitution. L'USFP généralisera progressivement son enseignement à tous les niveaux du système éducatif, renforcera sa présence dans l'administration et les services publics, soutiendra la création culturelle, artistique et médiatique en langue amazighe ainsi que la recherche scientifique, et valorisera le patrimoine amazigh en tant que composante essentielle de l'identité marocaine et de la diversité culturelle nationale.



Sport et qualité de vie : faire du sport un levier de santé, de jeunesse et de développement

L'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) considère que le sport constitue un investissement stratégique dans le capital humain, un facteur d'amélioration de la santé publique, de cohésion sociale et de développement économique. À l'approche de la Coupe du Monde 2030, le parti ambitionne de faire du sport un moteur de développement territorial, de création d'emplois et de rayonnement international du Maroc.

Engagement 1 : Faire du sport scolaire et universitaire le socle de l'excellence

À travers le programme « Génération sportive », l'USFP généralisera la pratique du sport dans les établissements scolaires et universitaires, renforcera les infrastructures et les équipements sportifs, développera des compétitions nationales et régionales pour détecter les talents, créera des centres régionaux d'excellence sportive et assurera une meilleure articulation entre les parcours sportifs et éducatifs afin de former les champions de demain.

Engagement 2 : Développer des infrastructures sportives de proximité

Le programme « Le sport près des citoyens » vise à construire et moderniser des stades, salles couvertes, piscines et espaces sportifs ouverts sur l'ensemble du territoire, avec une priorité accordée aux quartiers populaires et aux zones rurales. Il prévoit également de garantir l'accessibilité des équipements aux personnes en situation de handicap, de moderniser leur gestion grâce au numérique et de renforcer les partenariats avec les collectivités territoriales et le secteur privé.

Engagement 3 : Promouvoir le sport féminin

À travers le programme « Femmes et sport », l'USFP soutiendra le développement du sport féminin en renforçant les moyens des clubs et associations, en améliorant l'accès des filles aux infrastructures sportives, en encourageant la présence des femmes dans les fonctions d'encadrement, d'arbitrage et de gouvernance sportive, et en lançant des programmes nationaux destinés à élargir la pratique sportive féminine dans toutes les régions du Royaume.

Engagement 4 : Faire du sport un mode de vie

Le programme « Le Maroc en mouvement » mettra en œuvre une stratégie nationale favorisant la pratique régulière de l'activité physique pour toutes les catégories de la population. Il prévoit l'aménagement d'espaces dédiés à la marche, à la course et au vélo, l'intégration de l'activité physique dans les politiques de prévention sanitaire, le soutien aux associations sportives locales ainsi que la promotion du sport en entreprise et dans les administrations.

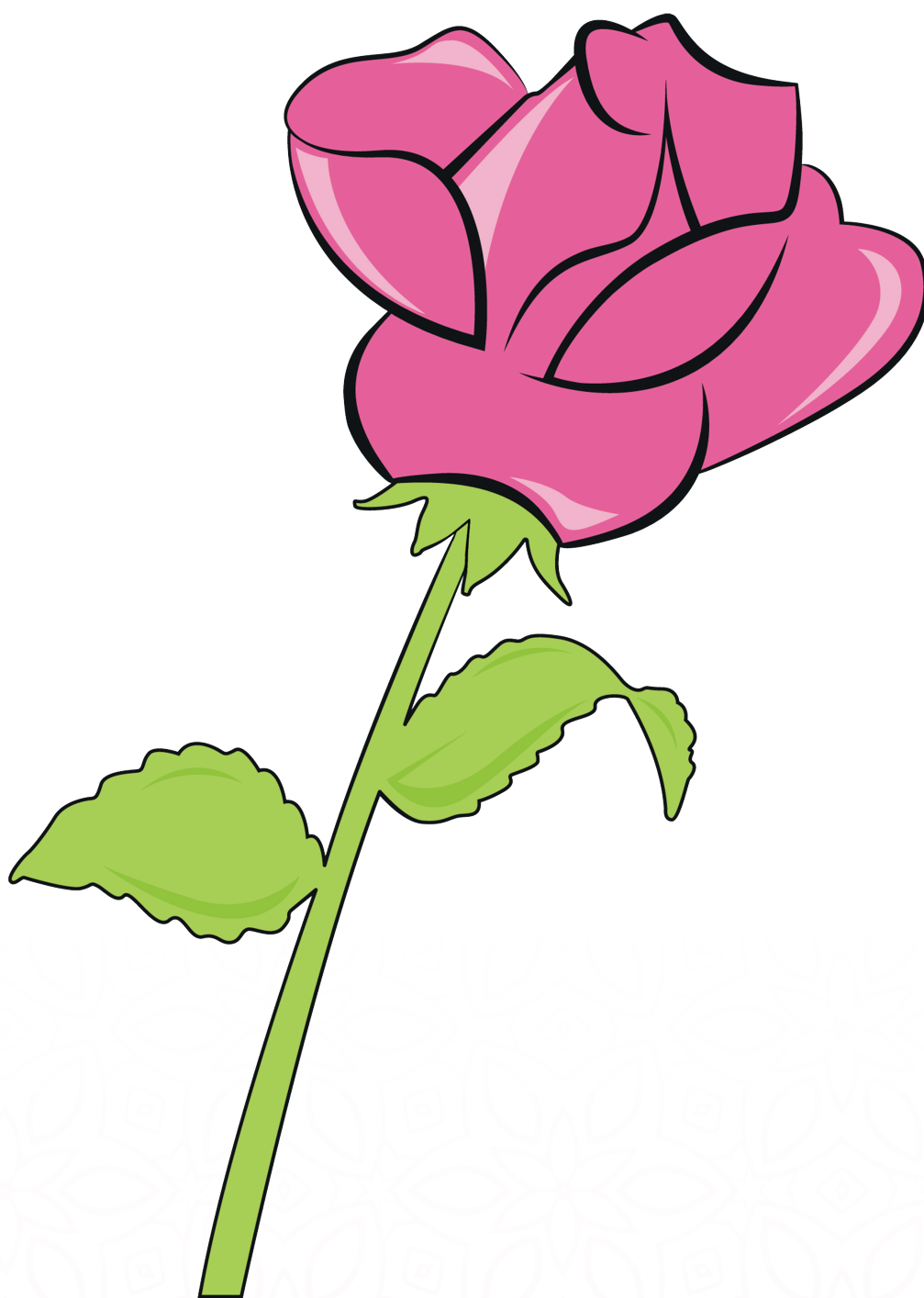
Engagement 5 : Faire de la Coupe du Monde 2030 un héritage durable

À travers le programme « Héritage 2030 », l'USFP élaborera une stratégie nationale afin de valoriser durablement les infrastructures réalisées pour la Coupe du Monde 2030. Le programme vise à intégrer les investissements sportifs dans les plans de développement régional, à stimuler l'économie locale, à développer le tourisme sportif, à favoriser la participation des entreprises marocaines aux projets liés à l'événement et à transformer les villes hôtes en pôles permanents de sport, de culture, d'innovation et de développement.

Engagement 6 : Moderniser la gouvernance du sport

Le programme « Un sport performant » instaurera une gouvernance plus transparente et plus efficace des fédérations sportives en liant le soutien public aux résultats et à la performance. Il prévoit également la mise en place d'un système national d'évaluation des politiques sportives, le développement des métiers du sport, le renforcement de la recherche et de l'innovation dans les sciences du sport ainsi que la création d'un Conseil national du sport chargé de coordonner les politiques publiques et de préparer l'avenir du secteur.





Union Socialiste des Forces Populaires